

et de Malakal. La garde européenne, sous les ordres de M. Thozan, commandant du croiseur autrichien Zenta, a été réduite sensiblement de nombre, en raison de ses engagements fréquents avec les Chinois.

Les amiraux déclarent ne pouvoir secourir Pékin

Takou, 30, viâ Ché-Fou, 3 juillet. — Les amiraux ont tenu aujourd'hui un conseil de guerre dans lequel ils sont arrivés à cette conclusion qu'il était impossible d'essayer de secourir Pékin, sans avoir des forces beaucoup plus considérables.

Il est impossible qu'ils puissent tenir à Tien-Tsin, mais dans le cas contraire ils feront tous leurs efforts pour conserver Takou.

Londres, 4 juillet. — Le Times deuxième édition publie la dépêche suivante : Les amiraux de Shanghai, 3. — Les consuls ont reçu un télégramme daté de Ché-Fou, premier juillet, et transmettant un message de sir Robert Hart, requérant un message de sir Robert Hart, requérant par courrier, d'après lequel une fusillade nouvelle a été dirigée sur la légation britannique. La situation est désespérée.

Plus un étranger en vie à Pékin

Londres, 4 juillet. — Un télégramme de Shanghai, 3 juillet, aux journaux, dit que le courrier qui a rapporté le message de sir Robert Hart, le 25 juin, a rapporté que la légation anglaise est pleine de malades et de blessés et que des cadavres de toute nationalité gisaient en tas à l'intérieur et à l'extérieur.

Les Chinois disent qu'il n'y a plus un seul étranger à Pékin.

LES EUROPEENS ASSIEGES A PEKIN PAR 100.000 BOXERS

SITUATION DESSEPEREE

Shanghai, 4 juillet. — Le consul d'Espagne annonce que tous les Européens habitant Pékin, réfugiés à la légation anglaise, sont assiégés par 100.000 Boxers. La situation est désespérée. L'anarchie règne partout.

EDITS DE L'IMPÉRATRICE DOUAIRIERE

Berlin, 4 juillet. — Les journaux chinois publient deux édits de l'impératrice douairière, où il est dit que la réconciliation avec les chrétiens est impossible. L'impératrice ajoute que les étrangers ont ouvert les hostilités. Elle déclare encore qu'elle a l'intention de protéger les légations de Pékin et recommande enfin aux gouvernements la défense de leurs provinces contre les étrangers.

Les Missionnaires

Le Directeur des missions étrangères, interpellé par le R. Appel à déclarer si, au cours d'un mois, il avait reçu aucune nouvelle des 300 missionnaires envoyés en Extrême-Orient. On espère qu'ils ont pu se réfugier dans les provinces où l'insurrection n'est pas encore étendue et que leurs correspondances ont été interceptées.

L'ENTENTE entre les ministres de la Guerre et de la Marine en vue des évènements en Extrême-Orient.

Paris, 4 juillet. — Les ministres de la guerre et de la marine ont tenu hier un conseil d'autorité où les ministres se sont entendus sur les instructions à donner aux troupes de la mer des instructions pour établir une entente en vue des éventualités en Extrême-Orient.

Il ne s'agit jusqu'ici que de nouveaux renforts empruntés à la marine, sauf pour l'intendance, la remontée, la télégraphie et les infirmiers. Le ministre de la guerre a appelé à combler les lacunes signalées dans la marine.

En attendant les corps d'armée de la frontière maritime devront assurer la relève de la marine expédiée en Extrême-Orient et combler les vides causés par ces départ. Nous croyons savoir que l'organisation d'un corps expéditionnaire procède au plus haut point de la haute commandement.

LES CONTINGENTS FRANÇAIS

Paris, 4 juillet, 4 heures 25 soir. — Le ministre de la marine vient de donner l'ordre de préparer l'embarquement de deux nouveaux croiseurs en Chine.

Cherbourg, 4 juillet. — Le croiseur « Chasseloup-Laubat » a reçu l'ordre d'entrer en armement définitif pour partir, avec de nouvelles troupes d'infanterie de marine, pour la Chine.

BRUIT DE L'ASSASSINAT DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE

Un décret du prince Tuan

On télégraphie de Shanghai :

« Je vous réexpédie sous réserve le bruit qu'à Pékin l'impératrice douairière et l'empereur Yang-Lu qui ont essayé de sauver les étrangers, ont été menacés. Les Boxers, les patriotes et le peuple se sont pas été réunis par ordre de l'empereur. »

Une dépêche de Shanghai au « Daily Telegraph » annonce que le prince Tuan est définitivement installé à Pékin avec les Boxers. Il a lancé, à la date du 25 juin, un décret impérial et il l'a envoyé, par courrier, à Tiao-Ting-Fou et télégraphie de la dans toutes les directions.

« Nous sommes maintenant en guerre avec l'étranger. Les Boxers, les patriotes et le peuple se sont joints aux troupes impériales ; ils ont été victorieux dans leurs divers engagements avec les ennemis étrangers. Nous avons déjà envoyé des commissaires impériaux pour transmettre les louanges de Sa Majesté et ses exhortations pour remporter de nouvelles victoires. »

« Il faut que les habitants de toutes les provinces fassent preuve du même patriotisme et de la même bravoure et nous ordonnons à tous les vassaux et à tous les gouverneurs d'engager tous les hommes de bonne volonté et de les organiser en régiments. Ils nous seront d'un grand secours pendant la guerre avec les puissances étrangères. Que ce décret soit envoyé à tous les hauts fonctionnaires de l'empire à la vitesse de 200 milles par jour. »

La flotte allée bombardée à Takou

Une dépêche « Brest », communiquée en dernière heure aux journaux de midi et que nous publions sous toutes réserves, annonce qu'on télégraphie de Takou que les Chinois ont ouvert le feu contre la flotte alliée qu'ils sont en train de bombarder. La dépêche n'ajoute pas si ce sont des navires chinois ou bien les ports de la côte qui ont été attaqués.

Cette nouvelle, je le répète, mérite confirmation.

La prise de Tien-Tsin

Paris, 4 juillet. — L'Agence Nationale a communiqué la dépêche suivante : Londres, 4 juillet. —

On télégraphie, 11 heures 10 matin, qu'on a reçu la dépêche suivante, datée de Chen, le 3 juillet : « Ville de Tien-Tsin prise entre 7 et 8 heures du matin, 30 juin. »

On suppose que ce télégramme se rapporte à la ville indigène, sur laquelle les alliés, qui occupaient le quartier étranger, dirigeaient un bombardement destiné à préparer la voie à l'attaque qui eut lieu plus tard.

Missions brûlées à Monkden

Nouveaux chrétiens tués

On mande de Shanghai au « Daily Mail », 4 juillet :

« Les établissements des missionnaires à Monkden ont été brûlés. Un grand nombre de chrétiens ont trouvé la mort. Le pont de chemin de fer entre Monkden et Nion-Chouang est détruit. »

ETUDIANTS CHINOIS LAPIDES A BERLIN

Berlin, 4 juillet. — Deux étudiants chinois ont été maltraités cet après-midi dans les rues de Berlin. Les foules leur a jeté des pierres.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi, 4 juillet 1900

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Dosclunal.

Questions diverses

La Chambre adopte divers projets de loi : 1° Modifiant les limites des communes d'Amasgny et de Branzac (Charente-Inférieure) 2° Etablissement d'offices, une imposition extraordinaire sur la commune d'Urdun (Hautes-Pyrénées) 3° Autorisant le syndicat de la vallée de Saint-Savin à emprunter 600.000 francs.

LA HAUTE-COUR

M. Brunet dépose une proposition de loi tendant à la révision de la Constitution en vue de la Haute Cour. (Protestations diverses ; cris : On n'est pas en nombre.)

M. Berteaux. — Ce n'est pas la peine de décider la séance pour le mercredi ; personne ne vient.

M. Brunet donne lecture de l'exposé des motifs de sa proposition, au milieu de interruptions incessantes de l'extrême-gauche. On n'entend pas.

M. Lasies, à plusieurs reprises, approuve et applaudit.

L'orateur s'étend, en somme, la pratique de la Haute-Cour et réclame des garanties pour la liberté du citoyen. (Applaudissements à droite.)

L'urgence est repoussée.

Les anciens militaires

M. G. Berry pose une question sur les secours accordés aux anciens militaires ayant plus de quinze années de service. Il rappelle que, lors du dernier budget, la Chambre avait entendu supprimer l'enquête de la gendarmerie et le certificat d'indigence.

On ne respecte pas cette décision.

Le ministre de la guerre répond qu'il renouvellera les instructions de son prédécesseur pour qu'il n'y ait plus d'abus sur ce point. Il est arrivé parfois que, dans les brigades de gendarmerie, on confondait les demandes de soldats ayant quinze ans de service et les autres. L'incident est clos.

Marins indigènes

On adopte une proposition de M. Albin Rozet tendant à créer un corps de marins indigènes ou balaisas en Algérie et en Tunisie.

Le contrôle de la marine

L'ordre du jour appelle la suite du dernier des projets concernant la défense nationale ; il s'agit de l'organisation du contrôle de la marine.

L'amiral Rieunier défend une motion préjudicielle tendant à l'ajournement de la discussion pour la joindre à celle du projet de l'organisation des arsenaux.

L'organisation du contrôle, dit-il, dépend de l'organisation qui sera donnée aux arsenaux eux-mêmes.

Cette motion est repoussée par 355 voix contre 178.

M. d'Agoulet combat l'urgence demandée par la commission.

M. d'Agoulet dit que la loi actuelle est assez importante pour mériter deux délibérations.

La commission interministérielle dont on a parlé à l'admin cette loi comme votée ; elle est arrivée à cette conclusion que si les deux projets en résultant sont adoptés, il faudra en créer un troisième.

Plus que jamais, le Parlement doit être jaloux de son droit d'examen.

M. Gerville-Réache appuie l'urgence qui est votée à mains levées.

On aborde la discussion à fond.

L'amiral Rieunier fait une série de critiques et blâmes sur le nom même de l'inspecteur dont le besoin n'aurait nullement existé.

Le comte d'Agoulet combat le projet dont les articles et l'ensemble sont adoptés.

La démission du général Jamont

Le président. — Lap arde est à M. Jourde, pour poser une question au ministre de la guerre. (Cris ironiques : Ah ! Ah !)

Un silence profond s'établit.

M. Jourde. — Depuis quelques heures le bruit circule que le général Jamont est démissionnaire de ses fonctions de généralissime.

M. de Grandmaison. — Par dégoût ! (Bruit à l'extrême gauche.)

M. Antide Boyer. — C'est vous qui nous dégoûtez, et depuis longtemps. (Vives protestations à droite et à gauche.)

M. de Grandmaison se lève et s'élance dans l'hémicycle, se dirigeant devant M. Antide Boyer.

Quelques députés l'arrêtent. L'ex-trème gauche hurle. M. de Grandmaison l'apostrophe et la menace du geste. L'émotion est très vive. M. de Grandmaison est entraîné par ses amis, regagne sa place.

Le président lui reproche l'expression dont il s'est servi. (Protestations à droite. Bruit prolongé.)

M. Jourde. — Si cette nouvelle est exacte, quelles sont les mesures prises par le gouvernement pour y faire face ?

Discours de M. Jourde

M. Jourde. — Il faut que nous traversons d'étranges temps pour que M. Krantz, ancien ministre de la guerre, ait fait ici l'apologie de l'indiscipline. Il est douloureux que les partisans se rent de l'armée au lieu de la défense nationale pour le jeter dans les luttes politiques. J'estime, moi, que si le gouvernement a un tort, c'est celui de n'avoir pas assez frappé. (Protestations indignées et huées prolongées à droite et à gauche.)

M. Jourde. — Je parle en soldat (nouvelles huées.) L'acte de révolte vient de celui qui devrait donner le plus grand exemple à la jeunesse.

Le parti qui déorganise l'armée est celui qui fait l'apologie de l'indiscipline.

L'extrême gauche applaudit avec fureur, tandis que la droite et le centre indignés honnissent l'orateur.

M. Jourde termine ainsi : « Le général Jamont était investi du plus grand honneur qui puisse incomber à un Français. Il a déserté son poste. (Nouveaux applaudissements, huées prolongées.) »

Discours de M. Bertrand

M. Bertrand. — Nul plus que moi n'ai le souci de la discipline militaire, mais chacun ici doit prendre ses responsabilités.

M. Devès, qui interromp dans le bruit, est rappelé à l'ordre.

M. Bertrand. — Mais, si les soldats et les officiers ont des devoirs d'obéissance envers le ministre, le ministre a aussi les siens. Au-dessus de vous, M. le ministre a le droit de l'indiscipline en la violant. (Double salve d'applaudissements.)

L'extrême-gauche hurle, trépigne de rage. Le vacarme est indescriptible.

M. Bertrand. — Tant que vous n'en aurez pas obtenu l'abrogation, vous n'avez pas le droit de vous élever. (Bruit prolongé.)

Après cela, comment blâmer vos subordonnés de ne pas approuver une violation dont vous êtes l'auteur ? (Nouveaux applaudissements.)

Le bruit est incessant à l'extrême-gauche.

M. Bertrand. — Je vous laisse la responsabilité, moi aussi, de l'œuvre de désorganisation de l'armée. (Double salve d'applaudissements.)

Discours de M. Jourde

M. Jourde termine ainsi : « Le général Jamont était investi du plus grand honneur qui puisse incomber à un Français. Il a déserté son poste. (Nouveaux applaudissements, huées prolongées.) »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain rapporte ainsi la scène qui eut lieu lundi à l'Assemblée nationale : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

LES APPLAUDISSEMENTS DE LA PRESSE

Paris, 4 juillet. — Le « Gaulois » de demain dit : « Le général Jamont a été démissionnaire de ses fonctions de généralissime. »

« approuvés. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) »

Voix à droite. — Elle en approuvera bien d'autres.

Le Ministre. — C'est à la suite de ces mesures que le général Delanne s'abandonna, sur aujourd'hui le général Jamont, ont obéi à leur conscience.

M. Contant. — Obéir au père Dulac ! (Bruit.)

Le ministre de la guerre. — La démission du général Jamont, que je vais lire, est rédigée en des termes tels qu'elle constitue une protestation contre les actes du Gouvernement. (Hurlements à l'extrême-gauche.)

Le ministre de la guerre donne lecture de la lettre suivante du général Jamont :

« Monsieur le Ministre, »

« L'instabilité du chef d'état-major est incompatible avec la formation et la conduite des armées de campagne. »

« A cet égard d'une guerre, le commandant d'un groupe d'armée a besoin d'un collaborateur ayant toute sa confiance et qui soit renseigné sur l'ennemi et qui connaisse la mobilisation pour en avoir préparé les détails. »

« Finalement l'avenir n'en sera plus ainsi, les difficultés déjà si grandes et si lourdes, auxquelles j'avais à faire face vont s'accroître dans des proportions que je juge être démesurées. »

« Je vous prie donc, Monsieur le Ministre, de me faire révoquer de mes fonctions, et de me faire placer dans la position de disponibilité. »

« JAMONT. »

L'extrême-gauche pousse chaque membre de phrase, presque chaque mot, par ses exclamations forcées.

Aux mots : « qu'à l'avenir il n'y aura plus de stabilité dans l'état-major, je donne un démissionnaire. » La droite et le centre applaudissent chaleureusement.

Le ministre de la guerre. — Ces paroles, je le répète, constituent une protestation contre les mesures du Gouvernement.

« A ce moment, la Chambre entière applaudit. »

« La guerre — En conséquence, le général Jamont a été relevé de ses fonctions et mis en disponibilité. Il a été remplacé. »

M. Lasies. — Par Dreyfus ! (Bruit.)

Le ministre. — Par le général Brugère.

L'extrême-gauche applaudit à tout rompre et fait une ovation au ministre qui la droite et le centre honnissent tant qu'il regagne sa place.

M. Krantz. — Je demande de transformer la question en interpellation. (Exclamations à l'extrême-gauche. Applaudissements à droite et au centre.)

Le Président du Conseil. — J'accepte la discussion immédiate. (Exclamation prolongée.)

Intervention de M. Krantz

M. Krantz. — La démission du général Delanne et, bientôt après, celle du général Jamont donnée par une lettre si digne (Salves d'applaudissements à droite et au centre. Hurlements à l'extrême-gauche.)

M. Doumergue. — Vous faites l'apologie de la révolte militaire.

Le Président. — Je vous rappelle à l'ordre. (Protestations violentes à l'extrême-gauche.)

M. Krantz. — Oui, je le répète, c'est ainsi que l'on se comporte dans les armées. L'orateur tendis que les nationalistes le couvrent avec force. Tout d'un coup l'extrême gauche tout entière se tourne vers M. Girou ; les poings se tendent vers lui menaçants, sans qu'on sache ce qu'il a dit. (Tumulte prolongé.)

M. Krantz peut enfin poursuivre. Le général Jamont, dit-il, a pensé que, par les courtoisies de son temps, les responsabilités qui pesaient sur ses épaules devaient tomber lourdes. Derrière cette protestation si digne d'un soldat, la Chambre ne peut rester muette. Je m'honore, pour moi, de le louer publiquement l'hommage de mon respect.

L'extrême gauche hurla de ses imprécations, de ses sarcasmes et de ses protestations. Les injures volent à son adresse au milieu des applaudissements de la droite et du centre. On entend par intervalle les cris : « Trépan ! Jésus ! Père Dulac, et d'autres encore du même goût. »

M. Krantz termine. « Mes amis et moi nous répliquons que l'acte de révolte n'est pas de ceux qui sont de désorganisation ou de systèmes. (Double salve d'applaudissements à droite et au centre.) »

Les socialistes redoublent d'invectives. Le tumulte est à son comble.

LES ORDRES DU JOUR

Le Président. — J'ai reçu un ordre du jour de M. Gouzy, approuvant les déclarations du gouvernement et un de M. Krantz qui les blâme.

Le Président du Conseil. — J'accepte l'ordre du jour de M. Gouzy.

Cet ordre du jour dit simplement : « La Chambre approuve les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

LE VOTE DE CONFIANCE

La priorité pour l'ordre du jour Gouzy est mise aux voix. Le scrutin a lieu au milieu d'une agitation extrême. La propagande la plus active est menée à gauche par M. Charles Bos et autres.

Le Président proclame les résultats suivants : Votants, 560 ; Majorité absolue, 281 ; Pour, 304 ; Contre, 256. La priorité est accordée à l'ordre du jour Gouzy (Applaudissements frénétiques à l'extrême-gauche.)

L'ordre du jour est ouvert sur le fond. L'ordre du jour est adopté au fond par 307 voix contre 258. L'extrême-gauche applaudit de nouveau. (Longue agitation.)

Séance demain à deux heures. La séance est levée à 8 heures 05.

MARCHÉS A TERME

ROUBAIX-TOURCOING, 3 juillet. — Laines dégraissées, type courant. — Tendances soutenue.

TERME	Indist-Terrins	ANVERS	COTONS	LE HAVRE
4000 sur août	4.65	30.000	4.685	
10.000	4.675	135.000 sur désemb.	4.578	
25.000	4.700	55.000	4.420	
40.000	4.700	20.000	4.485	
15.000 sur octobre	4.625	60.000 sur janvier	4.55	
20.000	4.65	15.000	4.575	
15.000	4.600	80.000	4.50	
10.000	4.70	10.000 sur février	4.53	
40.000 sur novembre	4.375	35.000	4.575	
20.000	4.60	5.000	4.60	

ANVERS — Tendances soutenue. — Total : 490.000.

Mouvement maritime

Le steamer français « Ville de Tananarive », parti de Bombay, à destination de Dunkerque avec diverses marchandises, est parti de Bombay pour le Nord. Le steamer anglais « Albatros » a été affecté de Bombay pour Dunkerque avec diverses marchandises et une bonne partie de son équipage.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

Chronique locale

ROUBAIX

« Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que 0.10 centimes »

MARIAGE

« Mercredi, à 11 heures et demie, a été célébré, en l'église St-Martin, le mariage de M. Georges Heyndrickx, fils de M. Georges Heyndrickx-Bossut, industriel, à Roubaix, et de Mile Solange Proust, fille de M. Amédée Proust-Bénat, industriel à Roubaix. »

Les témoins étaient : pour le marié, MM. Bossut-Plichon et Albert Heyndrickx, ses oncles ; pour la mariée, M. Albert Proust, son oncle, et M. Joseph Lesaffre, son beau-frère.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Letienne, cousin de la mariée, qui a prononcé une très belle et très éloquent allocution. Pendant la cérémonie, M. Paul Ledoumeau-Proust, a délicatement accompagné sur le violoncelle par M. Amédée Proust fils, « un Pater Noster », de Neidermeyer et un « Ave Verum » de Balhazar Florence.

M. Amédée Proust fils a interprété avec expression et science deux jolis morceaux pour violoncelle : « Largo » de Mendelli et « Chanson » de Halmann.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

LES EXOTIQUES DE L'EXPOSITION

Amateur de couleur locale, l'intérieur de l'exposition des femmes de Java, du Japon, de la Chine.

« Quel parfum sentez-vous ? — Et leur bouche mutine dit, en français très bien : Le Congo de Vanier. »

C. Demoulin, au Salonier-Parfumeur.

« approuvés. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) »

Voix à droite. — Elle en approuvera bien d'autres.

Le Ministre. — C'est à la suite de ces mesures que le général Delanne s'abandonna, sur aujourd'hui le général Jamont, ont obéi à leur conscience.

M. Contant. — Obéir au père Dulac ! (Bruit.)

Le ministre de la guerre. — La démission du général Jamont, que je vais lire, est rédigée en des termes tels qu'elle constitue une protestation contre les actes du Gouvernement. (Hurlements à l'extrême-gauche.)

Le ministre de la guerre donne lecture de la lettre suivante du général Jamont :

« Monsieur le Ministre, »

« L'instabilité du chef d'état-major est incompatible avec la formation et la conduite des armées de campagne. »

« A cet égard d'une guerre, le commandant d'un groupe d'armée a besoin d'un collaborateur ayant toute sa confiance et qui soit renseigné sur l'ennemi et qui connaisse la mobilisation pour en avoir préparé les détails. »

« Finalement l'avenir n'en sera plus ainsi, les difficultés déjà si grandes et si lourdes, auxquelles j'avais à faire face vont s'accroître dans des proportions que je juge être démesurées. »

« Je vous prie donc, Monsieur le Ministre, de me faire révoquer de mes fonctions, et de me faire placer dans la position de disponibilité. »

« JAMONT. »

L'extrême-gauche pousse chaque membre de phrase, presque chaque mot, par ses exclamations forcées.

Aux mots : « qu'à l'avenir il n'y aura plus de stabilité dans l'état-major, je donne un démissionnaire. » La droite et le centre applaudissent chaleureusement.

Le ministre de la guerre. — Ces paroles, je le répète, constituent une protestation contre les mesures du Gouvernement.

« A ce moment, la Chambre entière applaudit. »

« La guerre — En conséquence, le général Jamont a été relevé de ses fonctions et mis en disponibilité. Il a été remplacé. »

M. Lasies. — Par Dreyfus ! (Bruit.)

Le ministre. — Par le général Brugère.

L'extrême-gauche applaudit à tout rompre et fait une ovation au ministre qui la droite et le centre honnissent tant qu'il regagne sa place.

M. Krantz. — Je demande de transformer la question en interpellation. (Exclamations à l'extrême-gauche. Applaudissements à droite et au centre.)

Le Président du Conseil. — J'accepte la discussion immédiate. (Exclamation prolongée.)

Intervention de M. Krantz

M. Krantz. — La démission du général Delanne et, bientôt après, celle du général Jamont donnée par une lettre si digne (Salves d'applaudissements à droite et au centre. Hurlements à l'extrême-gauche.)

M. Doumergue. — Vous faites l'apologie de la révolte militaire.

Le Président. — Je vous rappelle à l'ordre. (Protestations violentes à l'extrême-gauche.)

M. Krantz. — Oui, je le répète, c'est ainsi que l'on se comporte dans les armées. L'orateur tendis que les nationalistes le couvrent avec force. Tout d'un coup l'extrême gauche tout entière se tourne vers M. Girou ; les poings se tendent vers lui menaçants, sans qu'on sache ce qu'il a dit. (Tumulte prolongé.)

M. Krantz peut enfin poursuivre. Le général Jamont, dit-il, a pensé que, par les courtoisies de son temps, les responsabilités qui pesaient sur ses épaules devaient tomber lourdes. Derrière cette protestation si digne d'un soldat, la Chambre ne peut rester muette. Je m'honore, pour moi, de le louer publiquement l'hommage de mon respect.

L'extrême gauche hurla de ses imprécations, de ses sarcasmes et de ses protestations. Les injures volent à son adresse au milieu des applaudissements de la droite et du centre. On entend par intervalle les cris : « Trépan ! Jésus ! Père Dulac, et d'autres encore du même goût. »

M. Krantz termine. « Mes amis et moi nous répliquons que l'acte de révolte n'est pas de ceux qui sont de désorganisation ou de systèmes. (Double salve d'applaudissements à droite et au centre.) »

Les socialistes redoublent d'invectives. Le tumulte est à son comble.

LES ORDRES DU JOUR

Le Président. — J'ai reçu un ordre du jour de M. Gouzy, approuvant les déclarations du gouvernement et un de M. Krantz qui les blâme.

Le Président du Conseil. — J'accepte l'ordre du jour de M. Gouzy.

Cet ordre du jour dit simplement : « La Chambre approuve les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

LE VOTE DE CONFIANCE

La priorité pour l'ordre du jour Gouzy est mise aux voix. Le scrutin a lieu au milieu d'une agitation extrême. La propagande la plus active est menée à gauche par M. Charles Bos et autres.

Le Président proclame les résultats suivants : Votants, 560 ; Majorité absolue, 281 ; Pour, 304 ; Contre, 256. La priorité est accordée à l'ordre du jour Gouzy (Applaudissements frénétiques à l'extrême-gauche.)

L'ordre du jour est ouvert sur le fond. L'ordre du jour est adopté au fond par 307 voix contre 258. L'extrême-gauche applaudit de nouveau. (Longue agitation.)

Séance demain à deux heures